

## REUNION CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 13 SEPTEMBRE 2018

A 19 heures 30

**Présents : BISSAY Jean-Pierre – DUTEL Gérard –DUPUY Ghislaine – DENIS Louis - DEVARENNE Catherine –REY Nicolas- COMBE Noël. VUILLEMIN Christophe. FRENEAT Joseph. ROCHE Agnès. DUTHEL Nicole**

**Absente excusée : DEVARENNE Catherine**

Lecture de l'ordre du jour.

**TRAVAUX BAR AUBERGE** : Le dossier d'extension de la salle de restaurant suit son cours. Etude de travaux le 28 septembre. L'avant-projet sommaire en octobre. Dossier de consultation 2 novembre. Monsieur le Maire fait part des démarches qui vont être effectuées d'ici fin décembre. Les travaux devraient démarrer début janvier 2019 pour se terminer début avril 2019.

**ADRESSAGE** : Une nouvelle voie doit être créée pour relier la propriété Gaudron elle se nommera Impasse des Roses. Quelques plaques n'ont toujours pas été retirées par des particuliers ; plaques qui devront être récupérées avant fin octobre aux heures d'ouverture au public en mairie

**BATIMENTS COMMUNAUX** : les main-courantes pour le cimetière- la salle des fêtes et vers les WC publics ont été commandées à la société CTF de Balbigny pour un montant de 6 216 euros TTC. installation comprise.

Les portes et fenêtres au bâtiment communal place de la mairie et au bâtiment de la cure ont été changées par l'entreprise Le Comptoir des Menuisiers de Balbigny pour un montant total de 19 859 euros TTC, travaux subventionnés à hauteur de 80 %.

Le joint du portail de la salle d'animation rurale sera changé avant l'hiver.

Les rideaux d'ameublement seront changés dans la salle de la cure.

**VOIRIE** : les arbres dangereux le long du chemin du moulin ont été abattus pour un montant de 1 176 euros par l'entreprise Berry de Ronno. Le bois a été donné au locataire du terrain.

Le chemin reliant Montcellier au lieu-dit chez liange a été repris.

Les travaux d'enrobé sont prévus pour la première semaine d'octobre.

**RENTREE SCOLAIRE** : pas de problème particulier. Les classes de Ste Colombe accueillent 35 élèves et celles de St Cyr de Valorges 25. Le RPI compte 60 élèves cette année. Trois professeurs des écoles interviennent à Ste Colombe.

**REFECTION DU PARATONNERRE** : L'entreprise BODET de Trémentines interviendra fin septembre pour la reprise de la fixation du conducteur de foudre pour un montant de 2 256 euros TTC. Travail effectué par des cordistes.

**PREVISION EMBAUCHE PERSONNEL TECHNIQUE** : Le conseil décide d'embaucher en contrat à durée déterminée un agent pour le service technique sur 2 jours par semaine pour deux mois.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Garderie scolaire : depuis la rentrée la mairie a réorganisé ses horaires de garderie. Les enfants pourront être gardés de 7h 30 à 8 h 20 pour un montant de 1.50 euros, de 16 h30 à 17 h 30 pour le même montant ou de 16 h30 à 18 heures pour le tarif de 2 euros.
- Réunion des présidents de société : Elle aura lieu le vendredi 28 septembre à 20 heures salle de la cure.
- Logement de fonction : il est loué à Monsieur SANTOS et à Madame DI FEDE pour une durée de 4 mois à compter du 1<sup>er</sup> septembre.
- Bulletin municipal : les responsables demandent au conseil de réfléchir sur les différents sujets qui pourront être abordés sur le prochain bulletin.
- RGPD : Madame Dupuy fait un compte rendu de la réunion de formation à laquelle elle a assisté à Villerest concernant le RGPD (règlement général sur la protection des données). Prendre une délibération certifiant que Madame Dupuy était présente à cette réunion de formation.
- Repas du conseil municipal : Le repas du conseil municipal aura lieu le dimanche 30 septembre. Ce repas est offert par Monsieur le Maire et ses adjoints qui le financent, à tous les conseillers municipaux et leurs conjoints

Prochaine réunion vendredi 9 novembre 2018 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures quarante minutes.